

CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 31 janvier 2019

Procès-verbal (PV)

Attention :

- Les procès-verbaux du conseil d'établissement sont consultables en ligne :
<http://lftamatave.mg/spip.php?rubrique307>
- Les procès-verbaux du conseil d'école sont consultables en ligne :
<http://www.lftamatave.mg/spip.php?rubrique304>

Ouverture de la séance à 17h40.

- Nombre total de membres présents = 13
- Quorum = 8

Voici la liste de présence :

Membres de droit :

- Monsieur PEREZ PATRICK, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : excusé
- Monsieur KOMLAN LAURENT PIERRE, Proviseur : présent
- Monsieur LEFEVRE CHRISTOPHE, Directeur de la section primaire (1er degré) : présent
- Madame GRATIOLET CELINE, Directrice des Affaires Financières : présente
- Monsieur RASOANAIVO TOVO, Conseiller Principal d'Education (CPE) : présent

Représentants élus des enseignants :

- Monsieur GILLIER ERIC (Mathématiques) : présent
- Monsieur JOURCIN GUILLAUME (SVT) : excusé
- Madame TAOCHY KARINE (Professeure des écoles - 1er degré) : présente
- Madame RAKOTOMANONJY HANTA (Professeure des écoles - 1er degré) : présente

Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service (ATOS) :

- Aucune candidature

Représentants élus des parents d'élèves :

- Madame BEANDAPA RUZENA : présente
- Madame AKBARALY ZAHEDA : présente

- Madame RAJABALY TASNIME : présente

Représentants élus des élèves :

- Madame RAKOTOARIJAO VOLATIANA : Présente
- Madame FETTAH SYRINE : présente

Invités :

- Monsieur le Consul honoraire de France à Tamatave ou son représentant : (voix consultative) :
- Monsieur FUARD CHRISTIAN : présent
- Monsieur FIOT (SVT) pour présenter un projet : Absent
- Monsieur LARREDE (EPS) pour présenter un projet : présent
- Mme KESSARIA Christelle (membre du conseil d'école) : présente
- Mme HABERT Hélène (membre du conseil d'école) : présente

Conseillers consulaires :

- Monsieur FRALIN JEAN HERVE : excusé
- Monsieur CHAOUI DANIEL : excusé
- Madame RAHARIMANANA ANNICK : excusée
- Madame DUCAUD RACHELLE : excusée
- Madame FARAJALLAH GENEVIEVE : excusée

Inspecteur de l'éducation nationale :

- Madame VERSELLE PATRICIA : excusée

Président de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

- Monsieur GEERAERTS GEORGES : excusé
- Monsieur RABETRANO Zo (Vice-Président) : représenté par Monsieur Laurent ZIEGLER, Trésorier de l'APE, présent

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Est désigné(e) secrétaire de séance : Madame RAJABALY Tasnime, représentante élue des parents d'élèves

1. Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Proviseur, Président de séance donne lecture de l'ordre du jour avec les questions diverses qui lui sont parvenues :

Six questions diverses des personnels :

1. *Demande de publication, notamment en salle des profs des PV des conseils d'établissement, des conseils de gestion, des comptes rendus des commissions ainsi qu'un exemplaire de la lettre hebdomadaire.*

2. *Quel est l'intérêt de réunir des commissions si l'administration et le comité de gestion ne répondent pas aux suggestions et aux demandes de manière concrète et approfondie ?*
3. *Demande que la JOURNEE CITOYENNE DE DEFENSE ait lieu au Lycée, soit en présence physique soit en visio-conférence.*
4. *Accord de principe sur le financement des actions dans le cadre du projet de développement durable (notamment pour les achats de panneaux solaires, le renouvellement du matériel informatique, le matériel pour récupérer l'eau...)*
5. *Budget : est-ce nécessaire de baisser le fond de roulement ? Inquiétude concernant la santé financière.*
6. *Financement du sas d'entrée primaire : subvention ? Investissement ?*

Deux questions diverses des représentants de parents d'élèves :

7. *Comment peut-on améliorer l'aération des salles de classe car la chaleur y est insupportable ?*
8. *Le problème que rencontre le primaire actuellement suite au départ d'un enseignant résident fin septembre 2018, ce qui entraîne un souci de remplacement surtout quand un prof est absent. (Suite à notre demande du vendredi 25 janvier en fin de commission du CHSCT, demande que vous avez eu l'amabilité d'accepter et nous vous en remercions, 2 membres du conseil d'école seront présentes justement pour nous faire part de leur interrogation et éventuellement proposer des solutions. Elles pourront aussi se prononcer sur le ressenti des parents quant au nouveau calendrier scolaire puisqu'un sondage est en cours pour la section primaire.*

Trois questions élèves

9. *Demande de la validation pour la mise en place de l'atelier Cinéma dans le cadre du foyer des lycéens (FDL)*
10. *Accès des élèves au lycée*
11. *Pourquoi les délégués élèves n'ont pas reçu cette fois la convocation ? Peuvent-ils recevoir les convocations et les comptes rendus par mail ?*

Il soumet au votre l'approbation de cet ordre du jour modifié avec les questions diverses :

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité

2. Approbation du PV du 22/11/2018

Après avoir demandé si tout le monde a été destinataire du PV du 22/11/2018 et si quelqu'un souhaite y apporter des corrections, Monsieur le Proviseur soumet au vote son approbation.

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Le procès-verbal du précédent conseil d'établissement est voté à l'unanimité.

3. Rentrée 2019 : carte scolaire (les postes), les enseignements de spécialité

Monsieur le Président de séance présente la carte scolaire pour la rentrée 2019. Après avoir rappelé les effectifs enseignants et leur répartition, il porte à la connaissance des membres du conseil les postes vacants et ceux susceptibles de l'être :

2nd degré - Quatre postes vacants chez les résidents :

- Un poste d'histoire géographie (Madame BILLAUD : mutation / réintégration) ; ce poste est transformé en mathématiques
- Un poste en SVT (Monsieur FIOT : départ à la retraite)
- Un poste en espagnol (Madame CONESA : réintégration)
- Un poste en physique chimie (poste gelé car non pourvu cette année 2018/2019)

1^{er} degré - Un poste vacant chez les résidents :

- Poste de Monsieur PASSE (résident parti 2 mois après la rentrée pour raisons de santé)

1^{er} degré - Trois postes susceptibles d'être vacants chez les résidents :

- Poste de Madame CHAN MINE (demande à partir pour des raisons familiales, si elle obtient sa mutation)
- Poste de Madame TAOCHY (demande à partir pour des raisons familiales, si elle obtient sa mutation)
- Poste de Madame GORET (demande à partir pour des raisons familiales, si elle obtient sa mutation)

Ces différents postes ont fait l'objet de discussion et de décision d'abord en conseil pédagogique, puis en conseil d'établissement avant d'être soumis à l'avis et à la décision de la direction de l'AEFE. Ils sont désormais sur le site du lycée et celui de l'AEFE.

D'autre part, il est précisé que dans le cadre de la réforme du baccalauréat, avec la répartition des élèves dans les enseignements de spécialité, l'établissement sera dans l'obligation de procéder à la redistribution des heures de cours attribuées aux recrutés locaux et peut être à des recrutements. Pour le moment, nous ne pouvons pas faire une estimation fine de nos besoins dans chaque discipline sans les résultats du sondage fait auprès des élèves de Seconde par rapport à leurs spécialités.

Il est à noter que ses nouveaux recrutés locaux n'auront pas des classes d'examen mais plutôt des classes de 6^{ème} ou 5^{ème}.

Les enseignements de spécialité

Monsieur KOMLAN, Proviseur informe les membres du conseil d'établissement : « à partir de 2021, tous les élèves de 1^{ère} auront des enseignements communs pour une durée totale de 16h et des enseignements de spécialité pour une durée de 12h.

Dès le deuxième trimestre de la classe de 2nde, ils devront donc choisir 4 enseignements de spécialité, 3 à la fin du 3^{ème} trimestre.

En conseil pédagogique, nous avons choisi de proposer les enseignements de spécialité suivants qui devront être validés et homologués par notre hiérarchie :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques (30 élèves d'après le premier sondage)
- Humanité, littérature et philosophie (17 élèves d'après le premier sondage)

- Langues (anglais) et Littératures et cultures étrangères (20 élèves d'après le premier sondage)
- Mathématiques (45 élèves d'après le premier sondage)
- Physique chimie (39 élèves d'après le premier sondage)
- Sciences de la vie et de la terre (42 élèves d'après le premier sondage)
- Sciences économiques et sociales (35 élèves d'après le premier sondage)

A noter : STMG maintenue.

S'ajoute à cela les enseignements d'option :

- Mandarin / Malgache (10% de la note du Bac)
- EPS
- Mathématiques expertes : valable si l'élève a pris Spé maths en 1^{ère}

Mathématiques complémentaires : valable si l'élève a pris Spé maths en 1^{ère}

Il est à noter que le second sondage (celui qui fixera réellement le choix de chaque élève) aura lieu le 07 février 2019 ».

La carte des emplois est soumise à l'avis des membres du conseil d'établissement :

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Après cette présentation, les parents demandent à ce que les postes de résidents deviennent plus attractifs. En effet, on souligne un manque de candidatures.

Monsieur le Proviseur précise qu'il revient au comité de gestion de proposer et assurer les mesures compensatoires pour l'attractivité, mais que de son côté, il œuvre au quotidien pour rendre attractif l'établissement. Il informe les membres du comité de gestion de sa décision d'organiser des portes ouvertes et de faire connaître le lycée et ses projets à l'extérieur. Une matinée « portes ouvertes » est prévue pour le samedi 23 mars 2019. Monsieur KOMLAN, Président du conseil passe la parole à Monsieur ZIEGLER, Trésorier de l'APE. Ce dernier dit qu'il est conscient qu'il faut faire quelque chose pour l'attractivité pour faire venir plus d'élèves au lycée, notamment dès la maternelle. Il précise que pour l'avoir vécu au Gabon où il était Président de l'APE, ce n'était pas tant le salaire la question.

Voici les propositions des membres présents pour l'attractivité :

- Proposer une prime d'installation ou de déménagement aux nouveaux résidents
- Interpeller l'Ambassade de France sur le fait de ne pas créer une psychose par rapport à Madagascar sur son site où des recommandations sont faites aux français qui voudront venir à Madagascar
- Créer un blog que les familles françaises expatriées à Madagascar pourraient animer

Madame AKBARALY, représentante élue des parents d'élèves précise : « il ne faudrait pas oublier que pour les années à venir, par rapport à la nouvelle politique de l'AEFE, il y aura de moins en moins de résidents. C'est pourquoi on devrait aussi faire en sorte d'appâter les recrutés locaux ».

Monsieur ZIEGLER, Trésorier de l'APE, dit qu'il informera le Président de l'APE et le comité de gestion de cette discussion (à propos de la grille salariale, du réajustement des salaires des recrutés locaux, de la proposition de différents avantages comme une complémentaire santé).

Madame Derrien, représentante des parents au conseil d'école, invitée au conseil d'établissement, souligne le fait que le primaire a besoin d'une remplaçante pour les 5 mois restants. La vacataire actuelle est enceinte donc pas disponible et l'autre enseignante remplaçante a dû prendre en charge la classe de CM2 après le retour en France du résident qui devait être titulaire du poste parti deux mois après la rentrée. Monsieur LEFEVRE, Directeur de l'école informe l'assistance que tout est fait au niveau du primaire pour assurer les remplacements. Il précise qu'il regrette l'absence des remplaçantes qui peuvent tomber malades elles aussi.

Présentation du budget 2019

Pour information, Mme Gratiolet, Directrice des affaires financières présente le budget à l'aide d'un powerpoint (voir document joint).

Après discussion et questions réponses, Monsieur le Proviseur l'avis des membres :

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Présentation du projet GECKOGAMES par M. Larrède et avis

Monsieur LARREDE, professeur d'EPS et invité, présente le projet qu'il porte :

« Le GECKOGAMES est un jeu scolaire des îles de l'Océan Indien qui a lieu tous les 2 ans. Plusieurs activités sont proposées : rugby, natation, danse et raid. Cet événement aura lieu **du 14 au 19 Avril 2019**. Cette année le lycée français de Tamatave aimerait participer aux épreuves de natation et de danse. Ainsi, il y aura 2 équipes de natation du LFT et une équipe de danse mixte. Il y aurait ainsi 25 élèves et 02 accompagnateurs. Le coût a été évalué à **75 euros par personne**. Cela comprend le transport, l'hébergement, les t-shirts, récompenses. **La participation des familles est évaluée à 40 000 Ar par enfant**. Il s'agit d'un événement qui met en valeur l'élève et qui permet une très bonne visibilité du lycée. Cela va dans le sens de l'attractivité dont il était question tout à l'heure. »

Monsieur ZIEGLER, Trésorier de l'APE, souligne que ce projet ne représente que 3% du budget consacré aux activités pédagogiques et qu'il est favorable à 100/100.

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

La participation du lycée aux GECKOGAMES (75 euros par enfant dont 40 000 Ar par enfant pour la participation des familles) est approuvée à l'unanimité.

Présentation d'un projet de voyage scolaire par M. Fiot et avis

Monsieur FIOT, professeur et invité, est absent pour présenter le projet dont il est porteur.

Monsieur LARREDE et Madame GRATIOLET, Directrice des affaires financières présentent le projet. Il s'agit d'une classe verte à Andasibe et Moramanga qui se déroulera sur 2 jours et 2 nuits, du 13 Mars au 15 Mars 2019). C'est la classe de 4^{ème}2 qui est concernée par cette sortie. Il y a 24 élèves et 3 accompagnateurs.

Monsieur FIOT étant absent, l'estimation du coût de la sortie a été évaluée à peu près, soit 234 000 Ar/élève (coût à la charge de l'élève : 134 000 Ar/élève).

Il est à souligner que si cela représente un coût trop important pour les familles et si ces dernières s'opposent, alors ce projet sera annulé.

Vote :

Est-ce que vous êtes pour ou contre le principe du voyage avec une participation par famille à hauteur maximale de 60% du montant total du budget par la famille (montant maximum : 150 000 Ar/élève) ?

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Le principe d'effectuer ce projet avec une participation maximale des familles à 60% est votée à l'unanimité.

Bilan des commissions (voir document joint, plus complet)

1/ TRAVAUX

- **Construction d'un grand espace devant la vie scolaire. Cet espace aurait diverses fonctions : cantine, buvette, lieu pour faire des spectacles, réunion, salle de permanence, lieu de vie des élèves (abris contre le soleil et la pluie), etc ...**

Il semblerait que la communication lors de la publication des appels d'offre n'ait pas été suffisante. Pour cela, il a été proposé pour les prochains appels d'offre, de les publier sur le site du lycée, sur facebook et pourquoi pas pronote pour permettre aux parents le relais auprès des entreprises. Une étude est

Monsieur ZIEGLER, trésorier du comité de gestion souligne le fait qu'il faudrait investir très largement sur les projets pédagogiques afin de rendre plus attractif le lycée et de pérenniser ses actions.

2/ DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Installation d'un récupérateur d'eau et des panneaux solaires**
- **Gestion du jardin hors sol à restructurer afin de faire du compost. Il faudrait aussi mettre des bacs.**
- **Créer un potager le long du mur d'enceinte du lycée.**

Dans le cadre de la commission du développement durable, il y a déjà la mise en place d'une récolte des bouteilles en plastique. Le lycée travaille aussi déjà avec une association qui récupère les déchets papiers (partenariat qui risque d'être mis en instance car association pas régulière concernant le ramassage des ordures papiers).

3/HEBERGEMENT ET RESTAURATION

- **Construction d'un nouvel internat (nouveau bâtiment) ou aménager un internat dans le bâtiment de la salle de motricité.**
- **Demande de solutions par rapport à la stagnation des eaux dans la rue : études en cour.**

Une représentante des parents au CETAB demande à ce que l'accès au portail d'entrée des primaires soit aussi ouvert aux collégiens et aux lycées à 7h et à 8h et qu'ils puissent longer le terrain de foot. La proposition sera étudiée.

Un professeur demande s'il serait possible que STREAMLINER participe à l'assainissement de la rue en cas de gros travaux.

Préparation du calendrier scolaire 2019/2020

Monsieur le Proviseur présente sa proposition de découpage de l'année scolaire 2019/2020 :

- 1^{er} trimestre : 11 semaines
- 2^{ème} trimestre : 11 semaines
- 3^{ème} trimestre : 13 à 14 semaines

Vu les nombreuses absences d'élèves sur demandes des familles à l'approche des vacances de Noël, Monsieur le Proviseur propose de partir 2 jours plus tôt en vacances de Noël contre récupération des heures dues. Ainsi, le 19 et 20 décembre 2019 seront vaqués pour un départ en vacances dès le mercredi 18 décembre 2019 après les cours.

Pour le rattrapage, il est proposé pour la maternelle de travailler 5 lundis après-midi en plus et pour le primaire de travailler 3 lundis après-midi de plus.

Pour le secondaire, il est proposé de travailler deux mercredis après-midi et deux samedis matin.

Un sondage avait été envoyé aux familles qui ont des enfants en primaire. 26 personnes ont répondu « POUR » et 1 personne a répondu « ABSTENTION ».

Pour le second degré, le sondage a été fait auprès des élèves en classe. 95% des élèves et professeurs sont contre.

Monsieur Gillier, professeur et membre élu demande si ces 2 jours doivent être forcément rattrapés. Le Proviseur répond par l'affirmative.

Dans la mesure où la demande de rattrapage est rejetée, 03 nouvelles propositions sont mises en avant :

- Avoir 3 semaines de vacances à Noël et juste 1 semaine pendant les vacances de Toussaint ou Février.
- Reprendre 2 jours plus tôt lors des vacances de Toussaint et ainsi pouvoir partir 2 jours plus tôt à Noël.
- Proposer de vaquer les 02 jours de Noël qui seront récupérés 02 samedis et 02 mercredis.

Vote pour partir à Noël 2 jours plus tôt et récupérer les heures de cours et de travail dues :

Vote :

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Les membres du conseil d'établissement après le vote, proposent de soumettre au vote les jours de récupération au prochain conseil d'établissement.

Questions diverses des personnels

Six questions diverses des personnels :

1. **Demande de publication, notamment en salle des profs des PV des conseils d'établissement, des conseils de gestion, des comptes rendus des commissions ainsi qu'un exemplaire de la lettre hebdomadaire.** Réponse de Monsieur le Proviseur : « je ne vois aucune objection à ce que les représentants des personnels élus au conseil d'établissement affichent les PV qui d'ailleurs sont publiés sur le site ; je peux demander à mon secrétariat de le faire... »
2. **Quel est l'intérêt de réunir des commissions si l'administration et le comité de gestion ne répondent pas aux suggestions et aux demandes de manière concrète et approfondie ?** Réponse de Monsieur le Proviseur : « des réponses ont été données, des demandes de devis effectuées. Le comité de gestion doit d'abord se réunir pour décider des travaux ; vous avez probablement vu cette semaine plusieurs entreprises défiler dans l'établissement. C'est justement pour évaluer les besoins. Nos bureaux sont ouverts pour répondre à vos questions... »
3. **Demande que la JOURNEE CITOYENNE DE DEFENSE ait lieu au Lycée, soit en présence physique soit en visio-conférence.** Réponse de Monsieur le Proviseur : « Il s'agit d'une prérogative qui n'est pas de mes compétences. Je peux néanmoins formuler la demande. »
4. **Accord de principe sur le financement des actions dans le cadre du projet de développement durable (notamment pour les achats de panneaux solaires, le renouvellement du matériel informatique, le matériel pour récupérer l'eau...)** Réponse de Monsieur le Proviseur : « Le comité de gestion ne s'est jamais opposé pour le financement de ce projet ; les responsables du projet doivent prendre directement l'attache du comité de gestion et de la DAF.»
5. **Budget : est-ce nécessaire de baisser le fond de roulement ? Inquiétude concernant la santé financière.** Réponse de Madame Gratiolet et de Monsieur Ziegler : la santé financière de l'établissement est bonne. Monsieur Ziegler précise qu'« il faut investir ; c'est important, surtout sur le plan pédagogique. Faites des projets, des projets et des projets... »
6. **Financement du sas d'entrée primaire : subvention ? Investissement ?** Réponse de Monsieur le Proviseur : «un budget était déjà prévu pour cela avant mon arrivée. D'ailleurs, nous devons remercier la famille Akbaraly qui nous a aidé à sécuriser le sas.»

Une question diverse des représentants de parents d'élèves :

7. **Concernant l'aération des salles, les élèves et les parents ont demandé à ce que la maintenance soit suivie de plus près, à ce qu'il y ait plus de ventilateurs dans les salles. Il faudrait aussi mettre en place un cahier de doléances pour les élèves.** Réponse de Madame Gratiolet : « les agents me font régulièrement des points sur les salles et le matériel ; ils ne m'ont rien signalé. Un inventaire sera fait avec ce qui marche ou pas pour chaque salle. Il existe déjà un cahier de doléances ; une information sera donnée à ce propos pour que tout le monde sache où il se trouve. »

Questions élèves :

8. **Pour l'atelier Cinéma : les lycéens proposent 2 après-midis cinéma pour les classes de CP, CE1 et CE2. Ils projetteraient 2 films au choix et un goûter + collation serait proposée aux élèves pour**

10 000 Ar/enfant. Le but est de récolter de l'argent pour financer le bal. Réponse de Monsieur le Proviseur : « il s'agit d'une question qui concerne le foyer du lycée. »

9. Accès lycée : répondu plus haut

10. Réception des PV et convocations par e-mail ? Réponse de Monsieur le Proviseur : « Normalement, tous les membres du conseil d'établissement sont destinataires des convocations et des PV par e-mail. La liste de diffusion sera mise à jour pour permettre à tout le monde de recevoir tous les documents. »

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président de séance remercie tous les participants avant de mettre fin au conseil d'établissement à 20h15min.

Le Président du conseil



La secrétaire de séance

A black ink signature consisting of several vertical strokes and a horizontal line crossing them.